1^{re} DIVISION FÉMININE METZ (57) 3 ET 4 SEPTEMBRE 1988

Le Comité sportif de la Moselle (C.S.D. 57), l'Amicale du personnel municipal de Metz et la section concours de Montigny-lès-Metz avaient tout mis en œuvre pour que ce championnat se déroula dans de bonnes conditions. Qu'ils en soient vivement remerciés. L'organisation fut sans reproche. Ils furent aidés par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, la mairie de Metz, l'Office des sports de Montigny-lès-Metz, l'Huilerie Rameau et par quelques annonceurs régionaux qui surent comprendre les problèmes auxquels étaient confrontés les organisateurs et voulurent manifester leur soutien en contribuant à la réalisation du programme. Il faut souligner l'effort fait par Vit'âppats, notre ami Hubert Izakovic a offert toutes les coupes (21), qu'il en soit remercié ainsi que l'A.P.M. de Metz qui a offert les fleurs.

Que dire de ce championnat! le manque de poissons mordeurs, le manque de public, le manque d'information, il est bien certain que les journaux n'en ont pas parlé et pourquoi? Tout simplement parce que les 3 et 4 septembre à Metz c'est la fête de la Mirabelle et des Montgolfières (challenge Pilatre de Rozier). Un mois après, les résultats n'ont pas encore été publiés. Pourtant, reporters et photographes étaient présents à la proclamation du palmarès. Au départ, l'épreuve devait se dérouler sur le plan d'eau de la ville et le canal du plan d'eau, malheureusement ces parcours étaient réservés aux festivités de la Mirabelle. Nous nous sommes donc retirés vers Montigny-lès-Metz, Ars-sur-Moselle et Corny.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1988

Première manche Montigny-lès-Metz

Accueil des concurrentes, salle Europa. Après un déjeuner rapide et improvisé, il fut procédé au tirage au sort des emplacements et des groupes. Puis, un bref rappel du règlement F.F.P.C. et départ sur les lieux de pêche.

Dans le groupe A, c'est Mme J. Belot, au n° 1, qui l'emporta avec vingt-trois poissons pour 1.565 points devant Mme Reboulet, au n° 15, avec vingt-quatre poissons pour 680 points. Nous constatons que ce sont les ailes qui gagnent.

Dans le groupe B, c'est Mme Mommeja, au nº 14, qui gagne avec vingt poissons avec 790 points devant Mme Misseri, au nº 1, avec douze poissons pour 630 points, encore les ailes ou presque qui gagnent. Le milieu du parcours éprouva des difficultés.

Une première manche très difficile. Pluie et grand vent. Nos courageuses candidates affrontent cette tempête.

A l'issue de cette manche, retour à la salle Europa pour les résultats de la première manche. Un vin d'honneur nous est offert par l'office des Sports de Montigny-lès-Metz en présence de son président M. Leidwanger de M. Doerflinger, maire de Montigny-lès-Metz, et de M. Billotte représentant la *Gaule Messine*.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 1988

Deuxième manche Ars-sur-Moselle

Conditions atmosphériques beaucoup plus calmes, plus de vent, l'épreuve se déroulera sans pluie.

Le tirage des emplacements avait désigné l'aval pour le groupe A et l'amont pour le groupe B. Mme R. Prevot, ayant obtenu le n° 1 du groupe A ne laissa pas échapper l'occasion qui lui était offerte et remporta la victoire avec sept poissons, pour 1.185 points, devant Mme N. Alvès, au n° 15, avec dix-huit poissons pour 700 points. Alors que dans le groupe B, Francine Hadot gagne, au n° 14, avec trentetrois poissons pour 1.515 points devant Denise Perigois, au n° 5, avec vingt-huit poissons pour 1.450 points. Dans cette manche une pêche d'ablettes et quelques belles brèmes.

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 1988

Troisième manche Corny-sur-Moselle

Après un repas pris en commun à la cantine de l'A.P.M. de Metz retour au bord de la Moselle canalisée. Dans le groupe A, situé en amont, ce fut Mme Joris, au n° 5, avec cinq poissons pour 1.585 points qui l'emporta devant Mme Wallet, au n° 1, avec six poissons pour 1.090 points. En haut du parcours plusieurs concurrentes se trouvent encore bredouilles à une demi-heure de la fin.

Dans le groupe B, Mme Dufour, qui a tiré le n° 1, ne laisse pas passer sa chance et nous fait une belle démonstration, elle gagne avec vingt-neuf poissons pour 3.745 points devant Mme Perigois, au n° 15, avec douze poissons pour 2.760 points. Enfin, dans ce groupe nous avons vu des pêches correctes.



En conclusion, victoire sympathique de Mme Denise Perigois, du C.S.D. 49, qui a réussi un bon championnat en se classant bien à chaque manche, devant Mme Mommeja et Mme Wallet. Je soulignerai au passage qu'au championnat de France masculin en 1986, c'était également un représentant du C.S.D. 49, Michel Lessire, qui gagnait à Thionville.

La lecture du palmarès eut lieu au Palais des Sports à Metz en présence de M. Birnbaun, représentant la municipalité de Metz, M. Hethener, conseiller général de la Moselle, et M. Guy Vattant, trésorier de la F.F.P.C. Un vin d'honneur clôtura la manifestation.

G. PERNET.

CLASSEMENT	NOMS ET PRENOMS	C.S.D.	GROUPES	TIRAGE AU SORT	lère manche		2e manche		3e manche		POINTS
					POINTS ET PRISES	PLACE	POINTS ET PRISES	PLACE	POINTS ET PRISES	PLACE	TOTAL
1	PERIGOIS D.	49	B.B.B	10- 5-15	8/ 290	5	28/ 450	2	12/2760	2	9
2	MOMMEJA M.	47	B.B.B	14- 4- 8	20/ 790	1	12/ 530	11	12/2270	3	15
3	WALLET B.	91	B.A.A	11- 8- 1	5/ 185	6	6/ 455	7	6/1090	2	15
4	REBOULET J.	71	A.B.B	15-10- 4	24/ 680	2	41/ 925	5	13/1175	9	16
5	EGLIN A.	84	B.A.B	13 7 3	9/ 3 25	4	5/ 530	4	11/1295	8	16
6	HAUTCLOCQ N.	58	A.A.B	8- 3-14	4/ 645	3	3/ 290	9	7/1455	5	17
7	MISSERI D.	45	B.A.A	1-11- 6	12/ 630	2	2/ 195	12	2/710	5	19
8	JORIS C.	75	B.A.A	9-14- 5	/ 0	16	7/ 630	3	5/1585	1	20
9	PREVOT R.	80	B.A.B	12- 1- 7	2/ 120	9	7/1185	1	9/1170	10	20
10	MAILLET D.	63	A.B.A	4- 6-13	5/ 475	5	27/ 525	12	5/1045	3	20
11	DUFOUR M.P.	42	A.B.B	11- 8- 1	8/ 475	5	10/ 200	15	29/3745	1	21
12	HOCQUET B.	59	B.B.B	7-13- 2	2/ 30	12	29/ 855	6	23/1855	4	22
13	BELOT J.	45	A.B.B	1-11- 6	23/1565	1	26/ 560	10	4/645.	14	25
14	HADOT F.	51	A.B.B	9-14- 5	5/ 225	12	33/1515	1	7/650	13	26
15	VATTANT N.	78	A.B.A	13- 7- 3	13/ 530	4	8/ 310	14	5/ 585	8	26
16	KILFIGER C.	88	A.B.A	6- 2-12	5/ 385	9	5/ 975	4	2/ 80	13	26
17	GEORGES C.	58	A.B.B	2- 9-11	13/ 430	.7	24/ 450	13	7/1335	6	26
18	ALVES N.	54	A.A.B	5-15-10	4/ 120	14	18/ 700	2	6/760	11	27
19	CANAS C.	77	A.A.A	7-13- 2	3/ 35	15	12/ 310	8	5/ 975	5	27
20	CHAUVIGNE P.	44	B.A.A	15-10- 4	17/ 515	3	10/ 210	11	1/ 65	14	28
21	ESVA DESCOUX Y.	75	B.B.B	3-12- 9	1/ 35	11	6/1050	3	3/ 285	15	29
22	NOEL C.	55	B.A.B	6- 2-12	/ 0	16	9/ 480	6	2/1300	7	29
23	GEISWILLER P.	63	B.B.A	8- 3-14	5/ 125	8	31/ 645	9	3/ 355	12	29
24	CALVEZ R.	86	A.B.A	12- 1- 7	4/ 370	10	24/ 750	8	1/395	11	29
25	BERLENGERO P.	84	B.A.A	2- 9-11	2/ 70	10	5/ 500	5	1/ 45	15	30
26	FICKINGER M.L.	88	A.A.A	3-12- 9	6/ 260	11	3/ 180	14	4/710	5	30
27	GAIDOT R.	84	A.A.A	14- 4- 8	6/ 180	13	1/ 255	10	2/630	7	30
28	SINARD S.	84	B.B.A	5-15-10	/ 0	16	39/ 765	7	1/ 585	8	31
29	PISSOTTE M.	16	A.A.A	10- 5-15	3/ 400	8	2/ 190	13	5/ 445	10	31
30	LECLERQ A.	80	B.A.B	4- 6-13	4/ 150	7	/ 0	16	5/ 730	12	35